Image not found or type unknown

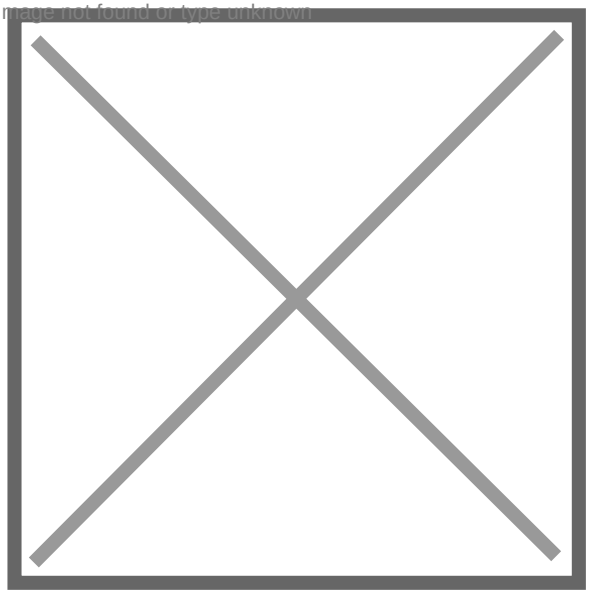

Nombreux problèmes en entreprise

Par **Louise45900**, le **20/12/2019** à **20:02**

Bonjour,

Je suis en contrat d'alternace, 2ème année, et depuis le début je connais toujours mes horaires, soit la veille, soit le samedi, pour la semaine et je suis obligé de demander plusieurs fois qu'on me les donne pour, au final, les avoir sur un post-it fait en deux secondes.

De plus, je n'ai, plusieurs fois, pas eu droit à un jour de repos et eu une amplitude horraire supérieure à 13 h et un temps de repos inférieur à 11 h. Aussi, quand il y a des livraisons, je suis obligé d'attendre qu'on m'envoie un message pour me dire quand aller au travail ? De plus, je suis le lundi et le mardi à l'école pendant 15 h et l'entreprise ne me compte que 14 h, ce qui fait que je fais 1 h de plus chaque semaine.

Je voudrais savoir si je suis en droit de me plaindre envers mon employeur ?

Merci.

Par **Tisuisse**, le **21/12/2019** à **09:56**

Bonjour,

Je pense que vous avez un maître de stage à votre école ? Si oui, voyez ce problème vec lui, c'est de son resort.

Par **morobar**, le **21/12/2019** à **11:46**

Bonjour,

Demandez lui aussi comment il est possible de faire 15 h. de scolarité en 2 jours, ce doit être le record de France.

Par **Louise45900**, le **21/12/2019** à **12:05**

9h-12h30
13h30- 17h30

Par **morobar**, le **22/12/2019** à **09:08**

[quote]
Je voudrais savoir si je suis en droit de me plaindre envers mon employeur ?

[/quote]
Il semble de plus en plus difficile de mettre en place ces enseignements en alternance.

Plus difficile pour trouver des employeurs.

A se demander pourquoi.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés